



**Conseil
Supérieur de la Santé**

RAPPORT ANNUEL

2022

.be

Préface

Le passé façonne l'avenir !

Au vu du rapport d'activité de cette année, il est clair que le Conseil Supérieur de la Santé a de nouveau rempli sa mission en 2022 plus que jamais. Cette année, qui a été plus calme en ce qui concerne le SARS-CoV-2, a suivi deux années de coronavirus intenses. Mais nous pouvons aujourd'hui nous féliciter d'avoir relevé honorablement ces immenses défis de santé publique, en apportant un soutien scientifique aux institutions et aux autorités chargées de gérer la crise. Seul notre vaste réseau d'experts, indépendants et libres de tout intérêt, pouvait y contribuer aussi efficacement, avec en particulier le renforcement des mesures d'hygiène et la mise à disposition rapide des vaccins comme piliers essentiels.

Environ un tiers des avis (huit rapports sur un total de 25) publiés en 2022 portaient encore sur les infections virales. Mais le Conseil Supérieur de la Santé a également élaboré toute une série d'autres avis : sur la vaccination (5, dont un sur le nouveau virus « variole du singe »), sur la nutrition (dont un sur la commercialisation d'aliments malsains destinés aux jeunes enfants et un sur les allergies alimentaires) et sur divers autres sujets (notamment le danger des déchets radioactifs, le don de sang chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, la santé mentale, le don d'organes, les e-cigarettes et les activités esthétiques exercées par des non-médecins).

Au cours de la période écoulée, le Conseil Supérieur de la Santé a également réfléchi à son avenir. Un large appel à candidatures d'experts en 2021 a permis de donner une impulsion forte à notre réseau en 2022. 300 experts représentatifs ont été officiellement nommés par arrêté ministériel et 30 d'entre eux ont été nommés par arrêté royal comme membres du nouveau Collège, notre organe décisionnel officiel. De plus, cette restructuration vient d'être complétée par la nomination d'un nouveau Bureau, avec un nouveau président et deux vice-présidents, en remplacement de l'actuel Bureau qui était à la tête du Conseil depuis 13 ans. Tout est donc en place à la veille de notre 175ème anniversaire, qui sera célébré avec faste en 2024.

C'est la grande qualité du travail de nos experts et de notre personnel, combinée à la capacité de se remettre en question et de s'interroger sur notre environnement, qui nous ont amenés à cet âge respectable. Le Conseil est plus important que jamais pour faire le point et proposer des options réalistes, fondées sur la science, pour relever les défis sanitaires et environnementaux auxquels notre pays est confronté.

Je profite donc de l'occasion pour remercier chaleureusement tous nos collaborateurs altruistes et souvent bénévoles. En particulier, nous avons une pensée pour M. Jean Jacques Dubois, l'un de nos secrétaires scientifiques, qui vient de déposer définitivement ses « outils ». Une page se tourne, mais le Conseil continue avec confiance à défendre la santé publique et à construire l'avenir.



Au nom des membres et du personnel du Conseil Supérieur de la Santé, **Prof. Jean Nève**, président sortant.



Table des matières

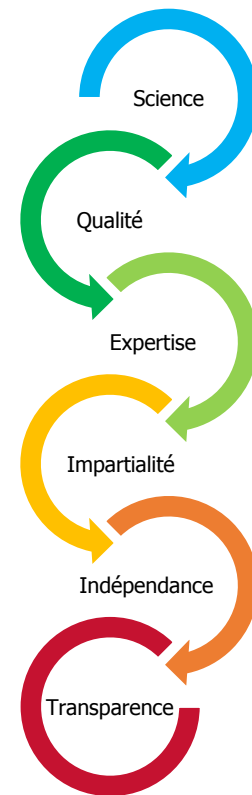
Préface	1
Table des matières	2
Qui sommes-nous?	3
Domaines	3
Structure	4
Réalisations en 2022	6
Avis publiés en 2022	6
Impact politique de nos avis	8
Journées scientifiques	13
Renouvellement du réseau d'experts	16
Le Conseil Supérieur de la Santé dans la presse	17
Une meilleure protection de vos données avec Matomo	20
Changements au sein du personnel	20
En chiffres.....	22
Avis	22
Personnel	25
Réseau	25
Indépendance	25
Communication	27
Conclusion	31
Contact.....	32

Qui sommes-nous?

Le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) est un réseau **indépendant** et **impartial** d'experts qui émet des avis **scientifiques** actualisés aux décideurs politiques et aux professionnels de la santé en vue de protéger et d'améliorer la santé publique en Belgique.

Il s'agit d'un centre d'**expertise** qui offre un espace de consultation scientifique indépendante au plus haut niveau national. Le gouvernement et les professionnels de la santé reconnaissent le Conseil pour la **qualité** de ses contributions, sa politique **transparente** en matière de conflits d'intérêts et la fiabilité de sa communication.

Le Conseil Supérieur de la Santé observe, analyse et oriente la santé publique depuis plus de 170 ans.



Le réseau d'experts du Conseil Supérieur de la Santé est soutenu par le Secrétariat, une équipe de 17 collègues qui gèrent les activités quotidiennes du Conseil.

Le réseau lui-même est en constante évolution. Un appel à candidatures en 2021 a attiré plus de 160 nouveaux experts qui sont venus renforcer le réseau depuis 2022. Il compte actuellement près de 1700 experts.

Domaines

En fonction de leurs compétences et de leur expertise, les membres du Conseil Supérieur de la Santé participent systématiquement ou sporadiquement à différents groupes de travail. Ces groupes de travail sont répartis dans les domaines d'activité suivants :

- Cellules, tissus et organes
- Cosmétologie
- Facteurs environnementaux chimiques
- Infectiologie
- Maîtrise des infections durant les soins
- Nutrition et santé
- Radiations ionisantes
- Radiations non-ionisantes
- Sang et dérivés sanguins
- Santé mentale
- Vaccination
- Varia

Chaque domaine a son propre président (parfois co-présidents) et est soutenu par un secrétaire scientifique.



Structure

Conformément aux statuts juridiques du Conseil Supérieur de la Santé, 300 experts sont nommés par arrêté ministériel pour une période de six ans, sur la base de divers critères de représentativité (sexe, langue, institut, etc.). Parmi eux, un groupe de 30 membres est choisi pour former le **Collège**. Le Collège est l'organe décisionnel du Conseil et se réunit tous les mois. Il décide de la composition des groupes de travail et valide tous les avis et publications traités par le Conseil.

En septembre 2022, le Collège a été renouvelé. 18 membres se sont retirés, 11 membres ont renouvelé leur mandat et 19 nouveaux experts ont rejoint le Collège :

Composition actuelle

ADANG Dirk
BASTOS DA SILVA Miriam (sinds september)
BEELE Hilde (vicevoorzitter)
DE HENAUW Stefaan
DELZENNE Nathalie
DENEYS Véronique
DUREZ Patrick (depuis septembre)
FELTZ Bernard (depuis septembre)
HENDRIKX Marc (depuis septembre)
JANSENS Hilde
KOLH Philippe (depuis septembre)
LE WALLE Philippe (depuis septembre)
LUMINET Olivier (depuis septembre)
MAERTENS DE NOORDHOUT Alain (depuis septembre)
MATTHIJS Gert (depuis septembre)
MELIN Pierrette
PELEMAN Renaat (depuis septembre)
PIRLET Véra (depuis septembre)
SABBE Bernard
SCHOETERS Greet (depuis septembre)
SIMON Anne
SPANOGHE Pieter (depuis septembre)
TACK Denis (depuis septembre)
VAN DEN CRUYCE Nele (depuis septembre)
VAN LAETHEM Yves
VANDAMME Annemie
VANDENPLAS Yvan (depuis septembre)
VANDERPAS Jean (depuis septembre)
VANDIJCK Dominique (depuis septembre)
ZACHEE Pierre (depuis septembre)

Membres sortants

ANDJELKOVIC Mirjana
BLAUMEISER Bettina
BORIES Yvon
DE MOL Jacques
DE MOL Patrick (vice-président)
GORDTS Bart
HAMDI Moustapha
HENS Luc
HOORNAERT Marie-Thérèse
NÈVE Jean (président)
REZETTE Jean-Pierre
RIETZSCHEL Ernst
SMEESTERS Patrick
STEURBAUT Walter
VAN LAREBEKE-ARSHODT Nicolas
VAN OYEN Herman
VERBEKEN Gilbert
VERELLEN-DUMOULIN Christine



Parmi eux, le Collège désigne un **président** et **deux vice-présidents**. Dans le cadre de la prochaine étape du processus de renouvellement, ils seront donc remplacés au cours de l'année 2023.

Le **Bureau** est formé du coordinateur général, du coordinateur scientifique et du coordinateur administratif du Secrétariat, du président et des deux vice-présidents. Ils se réunissent deux fois par mois pour coordonner les activités quotidiennes du Conseil Supérieur de la Santé.

Composition actuelle

NÈVE Jean, président
BEELE Hilde, vice-présidente
DE MOL Patrick, vice-président
PETERS Fabrice, coordinateur gén. et scient.
LAURENT Roxane, coordinatrice admin.

Membres invités

HOORNAERT Marie-Thérèse
VAN LAETHEM Yves
VAN LAREBEKE-ARSHODT Nicolas

Enfin, la **Commission de Déontologie** veille aux éventuels conflits d'intérêts des experts. Ce groupe externe évalue régulièrement le risque de conflits d'intérêts de tous les experts actifs et rédige un avis à l'intention du Bureau, qui décide ensuite du suivi à lui donner.

Composition actuelle

DIERICKX Kris
EISENHUTH Marc
LIBBRECHT Julien

PAUWELS André
VAN GYSEGHEM Jean-Marc
VAN STEIRTEGHEM André, président

Réalisations en 2022

Avis publiés en 2022

CSS 9689

Covid Safe Ticket (3G vs. 2G ou 1G) et vaccination obligatoire dans le cadre de la pandémie de COVID-19 et d'Omicron

04.02.2022



CSS 9691

Rappel vaccinal contre la COVID-19 pour les patients immunodéprimés

03.03.2022



CSS 9225/9226

Prescriptions de sûreté sur le déclassé des installations nucléaires et l'entreposage des combustibles usés et des colis de déchets radioactifs

08.03.2022



CSS 9665/9666

Comportements sexuels à risque et don de sang par les HSH - Mise à jour 2021

28.03.2022



CSS 9657

Lignes directrices sur l'utilisation non autorisée de médicaments psychotropes chez les adultes présentant une déficience intellectuelle

03.05.2022



CSS 9385

Projet d'A.R. modifiant l'A.R. du 20 juillet 2001 portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants

03.06.2022



29.01.2022



CSS 9693

Lettre avis urgente
Vaccination de rappel contre la COVID-19 des enfants et adolescents âgés de 12 à 17 ans

18.02.2022



CSS 9676

Prise en charge psychosociale pendant la pandémie COVID-19 :
Quelles leçons pouvons-nous tirer pour l'avenir ?

04.03.2022



CSS 9693

Vaccination de rappel contre la COVID-19 des enfants et adolescents âgés de 12 à 17 ans en Belgique

18.03.2022



CSS 9609

Enrichissement des margarines, minarines, matières grasses tartinables et matières grasses de cuisson en vitamine A et D

13.04.2022



CSS 9699

Vaccination contre la grippe saisonnière :
saison hivernale 2022-2023

05.05.2022



CSS 9706

Deuxième vaccination de rappel contre la COVID-19

CSS 9720

Stratégie de vaccination contre la variole du singe

14.06.2022



CSS 9721

Vaccination contre la COVID-19 : Saison automne/hiver 2022 - 2023

06.07.2022



CSS 9684

Vaccination contre l'herpès zoster (révision 2022)

07.09.2022



CSS 9674

Vaccination antipneumococcique pour les adultes (révision 2022)

12.09.2022



CSS 9527

Réduire l'exposition des enfants, y compris des adolescents, aux aliments malsains par le biais des médias et du marketing en Belgique.

12.10.2022



CSS 9722

Vaccination contre la COVID-19 au moyen de vaccins à ARNm pour les enfants à partir de 6 mois en Belgique

16.11.2022



07.06.2022



CSS 9525

Variables pré-analytiques influençant l'interprétation et le rapport des tests biologiques sur les échantillons de donneurs de matériel corporel humain

28.06.2022



CSS 9549

Cigarette électronique : évolution

29.08.2022



CSS 9667

Recherche en santé mentale : Combler le fossé des connaissances

08.09.2022



CSS 9727

Stratégie de vaccination contre la variole du singe (révision, août 2022)

29.09.2022



CSS 9430

Activités esthétiques par des non médecins

20.10.2022



CSS 9695

Mise à disposition de naloxone aux consommateurs d'opioïdes

17.11.2022



CSS 9509

Recommandations concernant l'examen diagnostique des hypersensibilités alimentaires

Impact politique de nos avis

Covid Safe Ticket et vaccination obligatoire

À la suite des débats parlementaires sur l'obligation de vaccination au début de l'année 2022, le Conseil Supérieur de la Santé a exprimé sa position commune dans une prise de position (CSS 9689, 2022). Le débat dépassant largement le cadre de la santé publique d'un point de vue strictement scientifique et médical, un sondage en ligne a été organisé auprès de l'ensemble du réseau des experts du Conseil.

Le Conseil Supérieur de la Santé a été invité à présenter ce rapport à la Commission de la santé et de l'égalité des chances de la Chambre des représentants de Belgique le vendredi 4 février. La session peut être visionnée [en ligne](#)¹ à l'adresse suivante.

The screenshot displays a video recording interface from the Chamber of Representatives (LACHAMBRE). The main content area shows a presentation slide from the Hoge Gezondheidsraad (Belgian Health Council) titled "POSITION PAPER SHC 9689 CST - MANDATORY VACCINATION - OMICRON". The slide also mentions "De Kamer - La Chambre 04/02/2022". The interface includes a sidebar with session archives, a top navigation bar with "LACHAMBRE" and "RAPPORT NUMÉRIQUE - VIDÉO", and a right-hand timeline of the hearing proceedings with speaker names and timestamps.

Tirer les leçons de la crise du COVID-19 et de la gestion de la prise en charge psychosociale

Début 2022, le groupe de travail COVID-19 et santé mentale est revenu sur la période de crise passée (CSS 9676, 2022). Un domaine de préoccupation qui s'est clairement dégagé de cet exercice a été celui du fossé de la connaissance dans les soins de santé mentale (CSS 9667, 2022). En outre, le manque de financement de la recherche dans le domaine de la santé mentale perpétue ce déficit de connaissances. À l'aide de deux rapports consultatifs, le groupe de travail a cherché à mettre en lumière ces questions. Ces deux thèmes ont été repris avec empressement par divers médias, ce qui a déclenché un débat public sur la nécessité d'investir davantage dans la santé mentale. Pour mettre en œuvre les recommandations de l'avis, le groupe de travail a continué à insister sur la coopération entre les experts des différentes universités belges. En 2023, cela a conduit à l'organisation d'un grand symposium avec divers experts internationaux et locaux.

¹ <http://www.lachambre.be/media/index.html?sid=55U2508>

Don de sang d'hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes

Les comportements sexuels à risque des donneurs de sang peuvent menacer la sécurité des dons de sang. Le Conseil Supérieur de la Santé appelle donc à une meilleure prise de conscience de la responsabilité sociale des donneurs de sang. Même s'ils veulent agir sur la base de leurs sentiments d'empathie et d'altruisme, le receveur a le droit fondamental d'être assuré que le sang qu'il reçoit est sûr.

Le 10 janvier 2022, le prof. Pierre Zachée s'est adressé au Sénat belge au nom du Conseil Supérieur de la Santé. La Commission du Renouveau démocratique, de la Citoyenneté et des Affaires internationales a été saisie d'un projet de résolution visant à augmenter le nombre de donneurs de sang bénévoles en Belgique. En tenant compte des dernières données scientifiques et du contexte belge, le Conseil Supérieur de la Santé a proposé les options suivantes :

1. Le délai d'attente pour les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes est réduit de 12 à 4 mois après la dernière relation sexuelle avec un homme,
2. Supprimer le critère pour les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes sous réserve de certaines exigences supplémentaires.

L'avis (CSS 9665-9666, 2022), dont le contenu « pourrait être déterminant par rapport aux positions des différents acteurs dans ce débat », a été remis aux membres de la commission sous embargo. En mars, l'avis complet a été publié sur le site web du Conseil Supérieur de la Santé. Le mardi 10 mai au matin, la commission parlementaire Santé publique a finalement adopté le projet de loi et, le jeudi 2 juin, la décision finale est tombée en séance plénière : à partir de juillet 2023, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes seront autorisés à donner du sang après une période d'attente de quatre mois au lieu de douze.

The screenshot shows a news article from the website rtbf.be. The article title is "Don de sang des homosexuels : le délai d'attente bientôt réduit de 12 à 4 mois, un 'pas en avant' ou 'une occasion manquée?'". Below the title is a photograph of a person's arm being prepared for a blood donation. The article is dated 10 mai 2022 and is 3 minutes long. The author is Fabien Van Eeckhaut.

Source : [rtbf.be](https://www.rtbf.be)



Lignes directrices sur l'utilisation non autorisée de médicaments psychotropes chez les adultes présentant une déficience intellectuelle

En mai, le Conseil Supérieur de la Santé a publié un nouvel avis contenant des directives pour l'utilisation non autorisée de psychotropes chez les adultes présentant une déficience intellectuelle (CSS 9657, 2022). Le réseau/circuit de soins de Flandre orientale pour les personnes présentant une déficience intellectuelle et des problèmes de santé mentale supplémentaires (*Oost-Vlaamse zorgnetwerk voor personen met een verstandelijke beperking en bijkomende geestelijke gezondheidsproblemen*) a contribué à une large diffusion de l'avis. Il a notamment envoyé des brochures aux professionnels, organisé une conférence pour présenter les lignes directrices et publié un article scientifique. En 2023, le Conseil Supérieur de la Santé analysera l'impact de ces actions et mesurera la portée des avis.

Législation européenne sur les cellules, tissus et organes

Le groupe de travail Cellules, Tissus et Organes apporte régulièrement son expertise sur certains documents européens. En 2022, ce groupe a dirigé ses projecteurs sur la 5e édition du *Guide to the Quality and Safety of Tissues and Cells for Human Application*, une directive importante de la *European Directorate for the Quality of Medicines & HealthCare* (EDQM) et du Conseil européen (CSS 9714, 2022).

L'EDQM est tenu de répondre à tous les commentaires formulés par les experts :

- les commentaires pertinents qui ne nécessitent pas de discussion sont immédiatement pris en compte ;
- les commentaires pertinents qui nécessitent une discussion sont pris en compte par le groupe de travail dans le cadre d'une révision ultérieure.

Cet avis du Conseil Supérieur de la Santé a donc un impact direct sur la nouvelle réglementation européenne et donc aussi sur la réglementation belge et les activités des banques de cellules et de tissus en Belgique (par exemple les normes de qualité pour le matériel corporel humain, l'accès aux données, les processus, etc.)

En 2022, le groupe de travail s'est également prononcé sur la proposition d'un nouveau règlement de la Commission européenne concernant « les normes de qualité et de sécurité des substances d'origine humaine destinées à une application humaine » (CSS 9730, 2022). L'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) et le cabinet du ministre Vandembroucke ont pris note de nos commentaires afin de mieux évaluer l'impact de cette nouvelle réglementation. L'avis a également été expliqué en détail aux personnes chargées de défendre la position belge au niveau européen.

De l'arrêt du tabac à l'arrêt du vapotage : la cigarette électronique

Après un long travail, au cours duquel les avis très divergents des experts en la matière ont été quelque peu réconciliés, en juin 2022, le Conseil Supérieur de la Santé a publié sa position sur la cigarette électronique (CSS 9549). Cet avis était un avis décalé : d'une part, la cigarette électronique est absolument déconseillée aux non-fumeurs et aux jeunes en particulier, mais d'autre part, la porte a été laissée ouverte à l'utilisation de la cigarette électronique comme outil de sevrage tabagique pour les fumeurs et les groupes vulnérables. Cet avis a été largement commenté dans les médias. Le professeur Filip Lardon (UAntwerpen), porte-parole des experts, a donc clarifié notre position dans l'émission « De Wereld Vandaag » sur Radio 1. Pas moins de sept journaux différents ont publié un article reprenant notre point de vue.



Filip Lardon (© VRT)

Mise à disposition de naloxone aux consommateurs d'opioïdes

En janvier 2022, le vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Frank Vandenbroucke nous a demandé un avis suite à la crise des opioïdes. En effet, le Sénat travaillait sur un projet de résolution visant à rendre la naloxone, un remède connu contre les overdoses d'opioïdes, largement accessible aux consommateurs de drogues et à leur entourage. Cet avis (CSS 9695), publié à l'automne, a étayé son importance par des preuves scientifiques concluantes. Il a donc été bien accueilli et largement repris par les associations travaillant dans le secteur.



Glyphosate et compositions contenant du glyphosate

Le 28 septembre 2022, le Conseil Supérieur de la Santé était l'invité de la Commission de l'énergie, de l'environnement et du climat de la Chambre des représentants. Une audition y a été organisée suite à une résolution pour une interdiction européenne du glyphosate. Le professeur Norbert Fraeyman y a présenté les recommandations de notre avis de 2020 (CSS 9561), y compris l'appel de l'abandon programmé et progressif du glyphosate. Cependant, il n'existe toujours pas de réelle alternative qui soit aussi efficace qu'un herbicide d'une part et qui présente un profil toxicologique plus sûr d'autre part. Plusieurs représentants de la Chambre des représentants, issus de l'ensemble de l'échiquier politique, ont suivi attentivement la présentation et ont déclaré l'avoir appréciée. Cette occasion prouve une fois de plus que la société et la politique ont besoin d'un acteur indépendant et transparent capable d'apporter une analyse scientifique nuancée sur les sujets polarisés.

Stijn Everaert

secrétaire scientifique du domaine des facteurs chimiques environnementaux



Pour moi, 2022 a été une année particulière car j'ai pu rejoindre l'équipe du Conseil Supérieur de la Santé. En tant que secrétaire scientifique dans le domaine des facteurs environnementaux chimiques, j'ai fait la connaissance d'une équipe d'experts motivés, en particulier le professeur Luc Hens et, après le changement de président, les professeurs Greet Schoeters et Pieter Spanoghe. À l'heure où l'interaction entre la santé, la chimie et l'environnement est au centre des préoccupations, les activités du groupe de travail sont plus pertinentes que jamais. Cette pertinence sociale me satisfait : en tant que Conseil Supérieur de la Santé, nous montrons ainsi que nous apprécions le travail des personnes qui affrontent quotidiennement des risques et des dangers pour le bien-être général de la population.

Marketing d'aliments malsains auprès des enfants

Les enfants sont trop souvent exposés à des aliments de mauvaise qualité nutritionnelle. La publicité pour ces aliments est omniprésente : à la télévision et dans les supermarchés, sur les médias sociaux, sur leurs smartphones, au club de sport et sur le chemin de l'école. À l'heure du numérique, la publicité est également de plus en plus attrayante et parfois très amusante à regarder. Le Conseil Supérieur de la Santé est particulièrement préoccupé par la promotion fréquente de produits alimentaires malsains. C'est pourquoi, à l'automne 2022, le Conseil a publié un avis volumineux (CSS 9527) dénonçant ces pratiques. Conclusion : l'autorégulation industrielle ne fonctionne pas. pas.

Une journée d'étude a été organisée en coopération avec le SPF Santé publique et le projet européen Best-ReMaP, ainsi qu'une conférence de presse, afin de renforcer la sensibilisation. Suite à l'avis et à la journée d'étude, la question a également été inscrite à l'agenda politique. Le ministre flamand de la jeunesse, Benjamin Dalle, a déjà réagi positivement. En 2022, il a organisé deux tables rondes auxquelles ont été invités des experts du Conseil Supérieur de la Santé. Cela n'a toutefois pas encore débouché sur des résultats concrets.

Journées scientifiques

Plus de bleu et de vert dans la ville

Au printemps, nous avons enfin pu rouvrir nos portes pour des réunions physiques. La première journée d'étude depuis le début des mesures Corona a été consacrée à plus de vert et de bleu dans la ville. Au cours de la période Covid-19, il est apparu clairement qu'en Belgique, nous vivons dans des zones densément peuplées et urbanisées. En effet, un environnement naturel vert et bleu est essentiel pour la santé humaine, mais la proximité de la faune et de la flore comporte également des risques. Pour trouver l'équilibre optimal, il faut intégrer la nature dans la ville de manière réfléchie et en tenant compte de tous les facteurs.

Ces conclusions, le Conseil Supérieur de la Santé les avait déjà publiées en novembre 2021. L'avis complet donne un aperçu des connaissances scientifiques et offre un fil conducteur aux administrations locales, aux planificateurs spatiaux et au secteur de la santé pour leur permettre de mettre ces connaissances en pratique. Pour y parvenir, il est essentiel de rapprocher les politiques dans les domaines de la santé publique, de la nature et de l'environnement, et de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Les planificateurs spatiaux, les experts en santé et les autorités locales sont les mieux placés pour participer au processus de planification et de conception à un stade précoce, tout comme les résidents locaux.

Dans cette optique, le Conseil Supérieur de la Santé a organisé un débat interactif en avril 2022, au cours duquel les recommandations de ce rapport ont été expliquées et commentées par des experts de terrain. Enfin, le *walking dinner* a permis à une centaine de participants de poursuivre les discussions. La théorie a été immédiatement mise en pratique, les participants profitant des premiers rayons de soleil du printemps dans un environnement urbain verdoyant.

Un enregistrement de la journée d'étude est disponible sur la chaîne YouTube du Conseil Supérieur de la Santé (@css-hgr-shcofbelgium3035).

 [21/04/2022 | Plus de bleu et de vert dans nos villes | Meer groen en blauw in de stad](#)





Après la pandémie, le CSS a choisi pour thème de son assemblée générale : Vers des soins de santé mentale inclusifs. Tous à bord !

Le 18 mai, les soins de santé mentale inclusifs ont été le thème de notre assemblée générale. Bien que la population belge semble avoir bien résisté à la pandémie du COVID-19, une minorité vulnérable en a tout de même souffert. Alors que le train de la pandémie perdait de la vitesse et que la vie quotidienne reprenait son cours, comment s'assurer que tout le monde reste à bord ? Et comment s'assurer que ceux qui sont tombés du train remontent à bord ?

Cette journée d'étude a mis en lumière les différents éléments d'un modèle de soins de santé mentale à plusieurs niveaux : de la prévention et de la détection précoce aux interventions rapides et ciblées. À partir des leçons tirées de la pandémie, les différents orateurs du programme se sont tournés vers l'avenir et ont décrit les étapes nécessaires au renforcement du système de santé. Le ministre de la santé, Frank Vandenbroucke, était également présent et a formellement exprimé ses remerciements pour les efforts déployés au cours de la période écoulée.

Pour la première fois, il était possible d'être physiquement présent, mais aussi de suivre l'événement depuis son fauteuil. Résultat ? Un peu plus de 100 participants dans la salle et pas moins de 505 inscriptions en ligne.

Un enregistrement de la journée d'étude est disponible sur la chaîne YouTube du Conseil Supérieur de la Santé (@css-hgr-shcofbelgium3035).

 [18/05/2022 | Tous à bord | Iedereen aan boord](#)



Sylvie Gérard

secrétaire scientifique du domaine de la santé mentale



L'année 2022 a été une grande année pour la santé mentale. Trois temps forts en particulier : l'Assemblée générale du Conseil Supérieur de la Santé qui, cette année, était consacrée à la santé mentale. Cette journée, qui était pour beaucoup la première rencontre en face à face depuis la crise de la corona, a été un grand succès, avec des inscriptions qui se sont rapidement remplies et la présence du ministre de la santé. Le renouvellement du groupe de travail permanent et de sa présidence a constitué un deuxième temps fort. Le groupe compte désormais plus de 50 membres, avec une dizaine de domaines d'expertise différents. Enfin, l'appel à projets lancé au cours de l'été a également été un moment important, puisque nous avons reçu environ 40 (!) propositions. Il était très motivant de voir le nombre, la diversité et la qualité des sujets : l'avis du Conseil Supérieur de la Santé est manifestement important et très attendu au sein de la communauté de la santé mentale !

Vers une enfance sans marketing alimentaire malsain

La dernière journée d'étude de l'année était consacrée au marketing d'une alimentation malsaine auprès des enfants. En collaboration avec le SPF Santé publique et le projet européen Best-ReMaP, nous avons tiré la sonnette d'alarme pour une meilleure protection de nos enfants et de nos jeunes. Les 150 participants présents, dont le ministre de la santé, ont reçu un message clair : l'autorégulation de l'industrie ne porte pas ses fruits. Les autorités, à tous les niveaux doivent intervenir et mettre en place une réglementation plus stricte.





Renouvellement du réseau d'experts

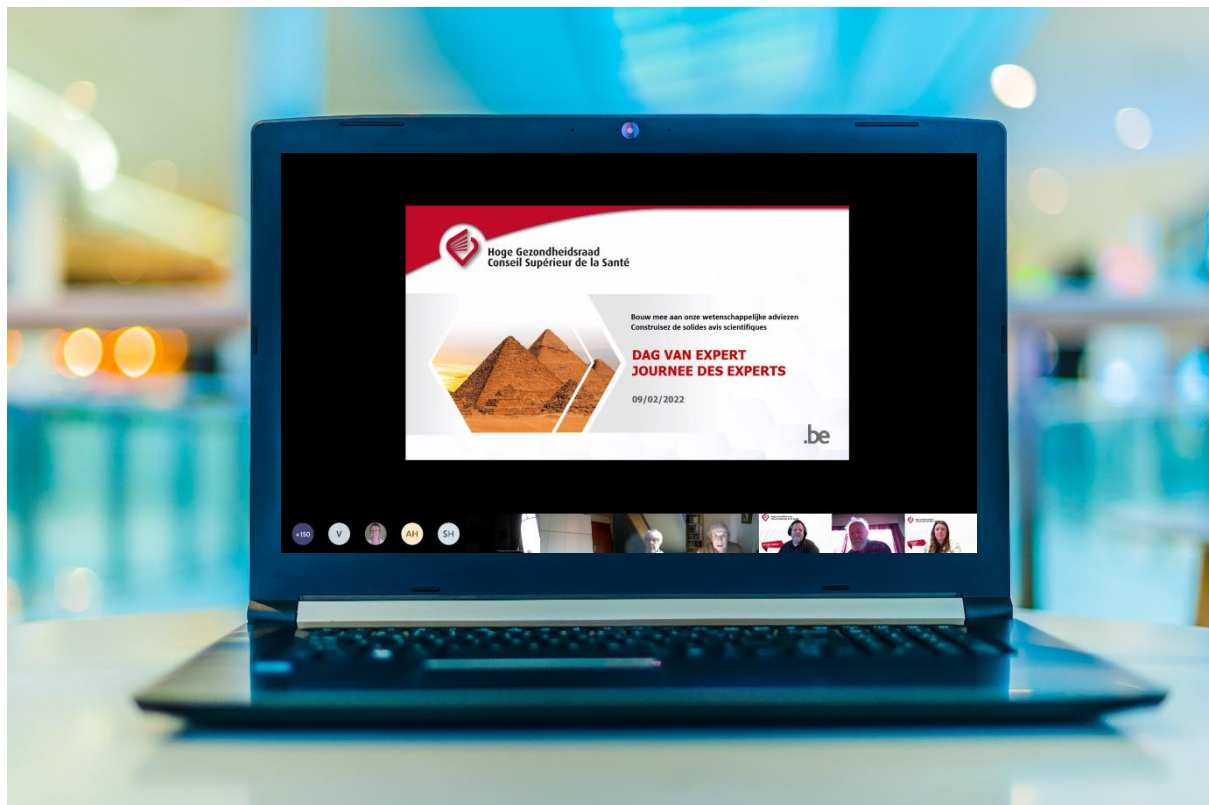
En 2021, le Conseil Supérieur de la Santé a lancé un appel à candidatures pour recruter de nouveaux membres. Et avec succès. Pas moins de 489 experts ont déposé leur candidature, dont 447 ont été retenus.

Journée des experts CSS

Le 9 février, le coup d'envoi de la nouvelle année a donc été donné sous le signe d'un accueil massif et chaleureux. En hiver 2022, pour des raisons épidémiologiques, il avait encore fallu le faire en ligne. Néanmoins, les nouveaux (et un peu moins nouveaux) experts ont eu un aperçu éclairant des tenants et aboutissants du Conseil Supérieur de la Santé.

Un bref discours du président a été suivi d'explications détaillées des procédures officielles au sein du Conseil. Le président de la commission de déontologie a ensuite expliqué comment une gestion rigoureuse des conflits d'intérêts permet de garantir l'impartialité et l'indépendance du Conseil Supérieur de la Santé. Enfin, les présidents des différents domaines ont également pris la parole pour dresser un état des lieux et inciter de nouveaux membres à rejoindre un groupe de travail permanent.

Ce fut un rassemblement fascinant de plus de 250 experts, chacun d'entre eux interagissant d'une manière particulière à partir de sa propre expertise.

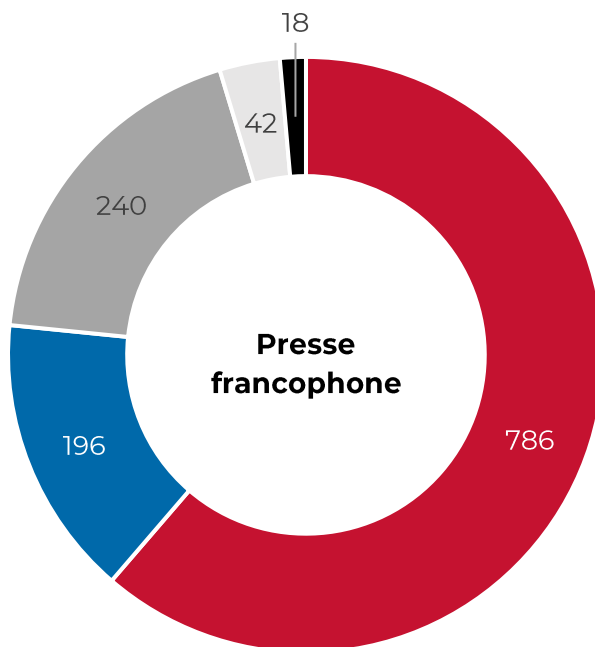
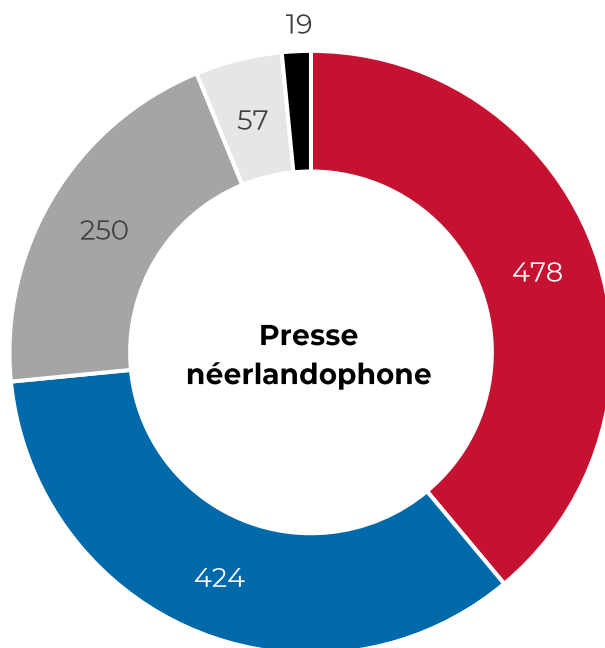


Le Conseil Supérieur de la Santé dans la presse

En 2022, le Conseil Supérieur de la Santé a été mentionné pas moins de 2510 fois dans la presse belge (source : GoPress). En moyenne, cela représente près de 7 mentions par jour. Les diagrammes circulaires de la page suivante montrent la répartition entre les canaux médiatiques néerlandophones et francophones. Dans l'ensemble, la moitié des mentions ont été faites en ligne, environ un quart à la radio, un cinquième dans les journaux et une minorité à la télévision (4%) ou dans les magazines (1%).

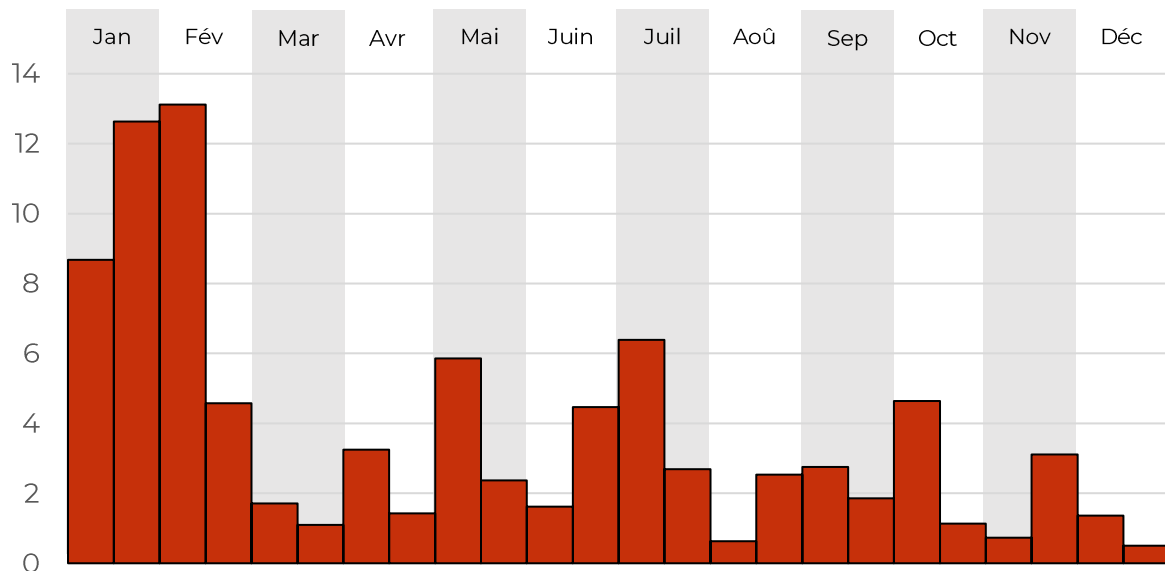
La figure ci-dessous illustre la répartition des différents articles de presse par domaine d'activité. Notez que la barre du domaine de la vaccination n'est pas proportionnelle aux autres barres. À la fin de la pandémie de coronavirus, nous avons vu très clairement que le domaine de la vaccination était encore très lié aux langues. Bien sûr, le vaccin contre le COVID-19 reste pertinent pour différentes populations, mais en plus, nous avons constaté un certain effet d'entraînement et un intérêt accru pour les avis sur d'autres vaccins, dont le vaccin antigrippal et le vaccin antipneumococcique, par exemple.





■ Web ■ Radio ■ Journaux ■ TV ■ Magazines

La figure suivante montre le nombre moyen d'articles par jour dans lesquels il est fait mention du "Conseil Supérieur de la Santé" ou du "*Hoge Gezondheidsraad*", c'est-à-dire la répartition sur l'ensemble de l'année. On constate ainsi que l'hiver 2022 a été marqué par une attention particulière pour le Conseil. Rappelons qu'à cette époque, tant au niveau national qu'europpéen, la campagne de rappel du vaccin contre la COVID-19 suscitait encore de nombreuses interrogations. Par conséquent, la plupart des articles de presse portaient sur ce sujet. Par ailleurs, nous observons également des pics moins importants en février, juin, août et octobre. Ce n'est pas une coïncidence, car un certain nombre d'avis importants du Conseil ont également été publiés à ces différents moments.



Dans l'ordre chronologique, le coronavirus et la santé mentale, l'e-cigarette, le manque de financement de la recherche en santé mentale et le marketing des produits malsains destinés aux enfants ont aussi occupé une place centrale dans les conférences de presse du Conseil Supérieur de la Santé au cours de l'année écoulée. Tous les communiqués de presse publiés sont repris dans le tableau suivant.

4 février	Le Conseil Supérieur de la Santé se prononce sur l'utilisation du Covid Safe Ticket et sur l'obligation vaccinale contre le coronavirus
18 février*	Corona et la santé mentale : qu'avons-nous appris ?
13 avril	Préparez-vous pour l'hiver avec un vaccin contre la grippe
18 mai	Le Conseil Supérieur de la Santé présente son rapport annuel et vous invite à son Assemblée Générale
28 juin*	Le vapotage préférable au tabagisme, mais pas sans risque
29 août*	Le sous-financement de la recherche en santé mentale perpétue le manque de connaissances
29 septembre	Tous les traitements à visée esthétique ne sont pas sans risque
12 octobre*	La promotion des aliments malsains auprès des enfants... est-elle acceptable ?
17 novembre	Allergie alimentaire ? Gare aux tests inutiles !

* soutenu par une conférence de presse



Une meilleure protection de vos données avec Matomo



En juin 2022, le Conseil est passé de Google Analytics à Matomo pour le suivi et l'analyse de l'utilisation du site web. Le Conseil Supérieur de la Santé souhaite ainsi mieux protéger la vie privée de ses utilisateurs. Avec Matomo, nous savons quels avis sont populaires auprès de notre public cible, si les utilisateurs sont intéressés par de nouveaux avis et quels avis s'avèrent et restent pertinents. 2022 sera une période d'apprentissage.

Nous prendrons le temps de mieux connaître le programme afin de pouvoir apporter des améliorations plus ciblées et stratégiques au site web à l'avenir.

Changements au sein du personnel

En 2022, nous avons dit au revoir à Marleen Van Den Brande. Après avoir passé près de 11 ans au Conseil Supérieur de la Santé, elle profite désormais d'une retraite bien méritée. Elle compte plus de 80 avis scientifiques à son actif, la plupart dans le domaine des facteurs chimiques environnementaux. Heureusement, le secrétariat a également reçu le renfort de Stijn Everaert. Il prend vaillamment le relais de Marleen, ce qui ne sera pas de tout repos. Nous lui souhaitons beaucoup de succès. Bienvenue Stijn.





Evelyn Hantson

co-secrétaire scientifique du domaine des radiations ionisantes



En mars 2020, la crise sanitaire a bouleversé le quotidien de chacun. En raison des mesures sanitaires, nos salons et nos cuisines se sont transformés en nouveaux lieux de travail. Le centre névralgique de toutes les activités du Conseil Supérieur de la Santé s'est déplacé ainsi des bureaux de Bruxelles vers un lieu bien plus abstrait : un monde virtuel qui a permis au Conseil et à tous ses experts et collaborateurs, de fournir un travail acharné, sans relâche, pour soutenir les autorités dans la gestion de cette crise sans précédent. Pendant près de deux ans, les réunions avec les collègues se firent par écrans interposés. Mais avec le printemps de 2022 vint le renouveau : le retour aux bureaux de Bruxelles et les retrouvailles entre collègues et, pour la première fois, « en vrai » avec un nouveau collègue. Le point d'orgue de tout cela : une journée d'équipe inoubliable à Pairi Daiza en décembre. Quelle chance !

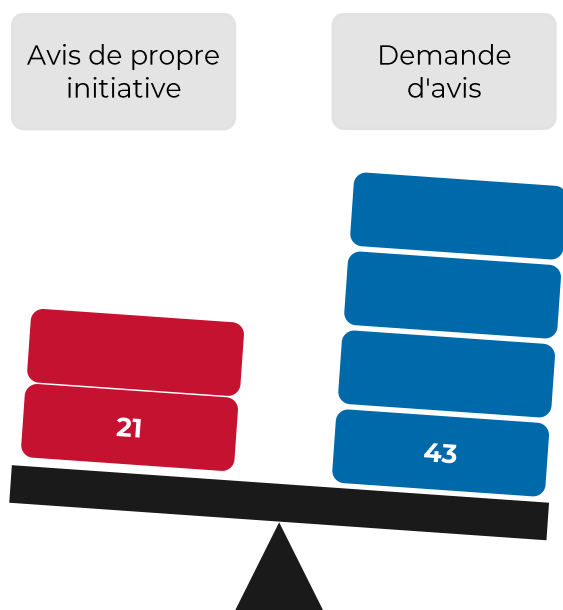


En chiffres

Avis

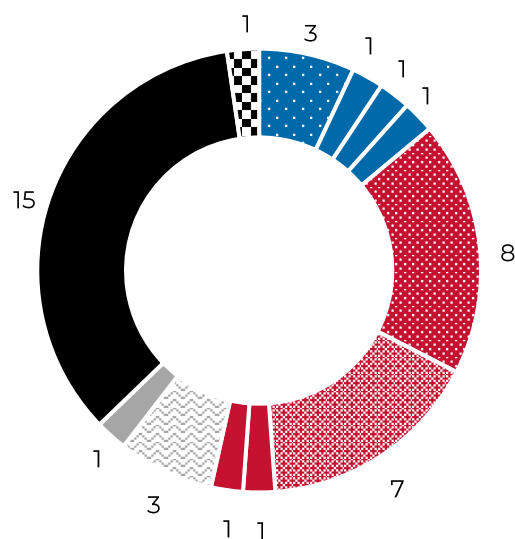
Demandes d'avis

Le Conseil Supérieur de la Santé s'engage d'une part à promouvoir la santé de manière proactive par le biais de ses propres projets, mais il travaille également de manière réactive lorsque les politiciens ou les décideurs politiques souhaitent obtenir des réponses aux questions de santé actuelles. En 2022, on a reçu pas moins de **43 demandes d'avis**. La plupart de ces demandes d'avis émanaient d'un ministre fédéral (39,5 %) ou d'une administration publique (34,9 %). Les gestionnaires de la crise du coronavirus ont soumis collectivement 6 demandes d'avis (14,0%) et 4 demandes d'avis (9,3%) provenaient également du parlement fédéral. Cette année, les régions n'ont formulé qu'une seule demande d'avis, elle concernait le plan de développement durable du Service public de Wallonie (SPW).



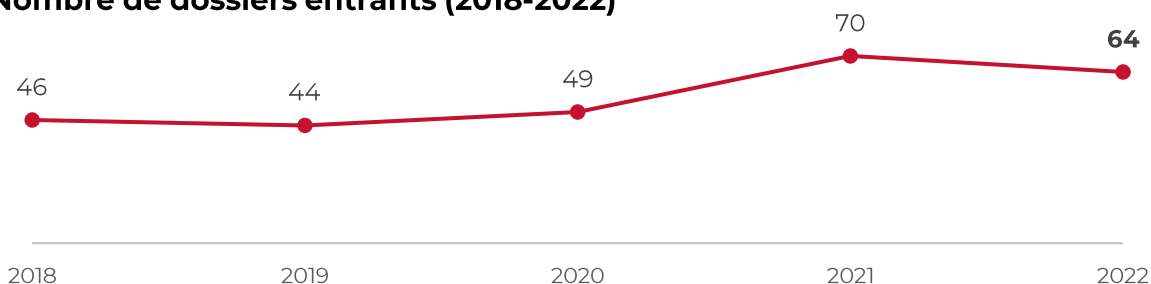
En outre, le Conseil a également lancé **21 projets d'initiatives**. Il s'agit de dossiers proposés par le groupe de travail ou le terrain. Avec un délai moyen de 2 ans, ce sont des dossiers particulièrement importants pour l'avenir.

Cela porte le total à 64 dossiers entrants démarrés en 2022. Le graphique ci-dessous donne un aperçu des dossiers entrants au cours des 5 dernières années. On constate donc une légère diminution par rapport à l'année corona 2021, mais une augmentation substantielle par rapport à la période précédente.



- Taskforce Vaccination
- Risk Management Group (RMG)
- Commissariat Corona du Gouvernement
- Conférence interministérielle de santé publique
- Ministre de la santé publique
- ⊗ Ministre du climat et de l'environnement
- Ministre de la justice
- Ministre de l'agriculture
- ⊗ La chambre
- Sénat
- SPF santé publique
- SPW Développement durable

Nombre de dossiers entrants (2018-2022)



Le Conseil Supérieur de la Santé est manifestement un partenaire fréquemment consulté en matière d'avis scientifique. Même si nous ne sommes plus en période de crise, nous constatons un intérêt continu pour nos conseils. Cela montre que notre position conserve une place importante dans le débat social.

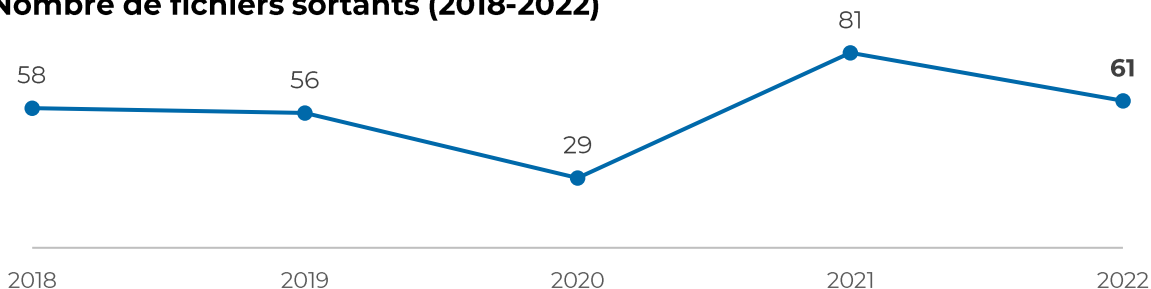
Dossiers clôturés

En 2022, le Conseil Supérieur de la Santé a rédigé 44 rapports d'avis, dont une prise de position. En outre, une « *open consultation*² » a été menée à bien à la suite d'une proposition législative européenne sur les normes de qualité et de sécurité des substances d'origine humaine destinées à une application humaine. Au total, les articles couvrent plus d'un millier de pages et citent plus de deux mille références scientifiques : 1247 pages et 2074 références pour être précis. **En moyenne**, cela représente donc un peu moins de 30 pages et près de **50 références scientifiques par rapport consultatif**. Le nombre d'articles et de rapports scientifiques qui ont été consultés mais qui n'ont pas été intégrés dans l'avis final est évidemment encore plus élevé et il nous est impossible de tous les recenser.

Au total, 61 dossiers ont été administrativement clôturés. Certains dossiers restent sous embargo en raison de négociations en cours autour de propositions législatives (4) ou parce qu'il s'agit d'avis confidentiels sur des produits (14).

Les 61 dossiers clôturés représentent une diminution par rapport à 2021, année où 81 dossiers avaient été clôturés. Toutefois, les données actuelles sont plus conformes aux données historiques d'avant la crise du coronavirus. La figure ci-dessous montre l'aperçu des dossiers clôturés au cours des cinq dernières années.

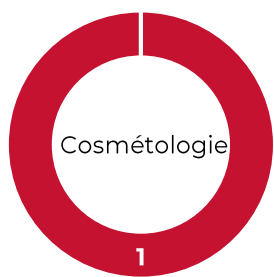
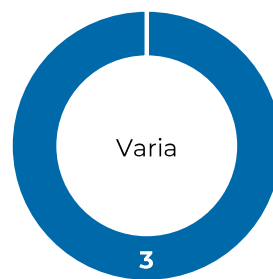
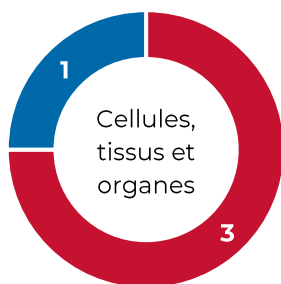
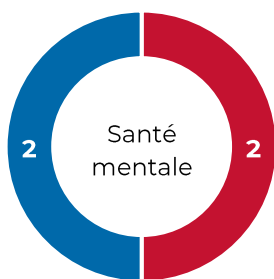
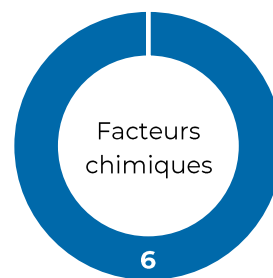
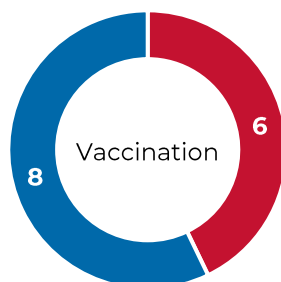
Nombre de fichiers sortants (2018-2022)



² Les « *open consultation* » ne sont pas approuvées par le Conseil Supérieur de la Santé dans son ensemble, mais uniquement par les experts signataires concernés. Elles ne sont donc ni rendues publiques par le groupe, ni publiées sur notre site internet.



En tant qu'organe de promotion de la santé publique belge, le Conseil Supérieur de la Santé couvre **un large éventail de sujets**. L'infographie ci-dessous regroupe les 2 022 fichiers sortants par domaine et par type (sur demande ou de sa propre initiative).



■ Sur propre initiative
■ Sur demande

Personnel

Le secrétariat du Conseil Supérieur de la Santé est composé de 3 managers (2 équivalents temps plein), 10 collaborateurs scientifiques (9 équivalents temps plein), 4 collaborateurs administratifs, un chargé de communication et un graphiste. Soit un total de 17 personnes.

Cela équivaut à une moyenne de plus de 5 dossiers terminés et de plus de 155 pages écrites par membre du personnel scientifique (équivalent temps plein) en 2022.

Ce faisant, le Conseil Supérieur de la Santé s'engage fermement à promouvoir la présence des femmes dans le domaine des sciences. Sur les 12 domaines, pas moins de huit sont placés sous la direction d'une experte scientifique. D'une manière générale, l'équilibre entre les hommes et les femmes au sein du secrétariat penche fortement en faveur du sexe féminin, avec pas moins de 12 femmes contre 5 hommes. Avec le remplacement de Marleen par Stijn, nous faisons un pas de plus vers la parité. En termes de répartition linguistique, l'équilibre tend vers la francophonie, avec 11 collaborateurs, contre 6 collaborateurs néerlandophones.

Réseau

Le Conseil Supérieur de la Santé repose sur son réseau d'experts. L'enjeu, c'est de trouver le bon couvercle pour le pot de chaque question ou thème. Les connaissances et l'expérience nécessaires doivent souvent être non seulement vastes, mais aussi approfondies. Il est donc essentiel que chaque groupe de travail dispose de la bonne combinaison d'expertise. Heureusement, nous pouvons compter sur une vaste base de données d'experts nationaux et internationaux réputés.

En 2022, pas moins de **549 experts** ont été invités à participer à l'une des nombreuses réunions du Conseil Supérieur de la Santé. Parmi eux, 368 y ont effectivement participé. Si l'on ajoute les experts ayant validé un avis en 2022 aux experts impliqués dans les dossiers en cours, on arrive à un total de **449 experts actifs** en 2022.

Au cours de l'année écoulée, pas moins de 152 réunions ont été organisées, dont 112 en réponse à un dossier en cours et 40 réunions de groupes de travail permanents (dans le cadre d'un domaine particulier). Le Collège s'est réuni 11 fois et le Bureau 24 fois. Les présidents des domaines sont allés encore plus loin : ils ont participé à 30 réunions bilatérales supplémentaires. Toutes réunions confondues, nous avons atteint un **taux de participation de 53,5%**.

Indépendance

Le Conseil Supérieur de la Santé considère son indépendance comme l'une de ses valeurs fondamentales les plus importantes. C'est pourquoi il a créé un comité de déontologie externe chargé d'enquêter sur les conflits d'intérêts potentiels entre les experts concernés. Cette approche proactive est essentielle pour garantir que toutes les recommandations et tous les avis émanant du Conseil Supérieur de la Santé sont fondés sur l'objectivité, la transparence et l'intégrité. Cette commission endosse le rôle de garant du respect des normes éthiques appliquées par le Conseil et contribue à la confiance du public dans l'intégrité scientifique des avis de santé émis.



Pour ce faire, la Commission de Déontologie s'appuie sur les grands principes suivants:

1. On ne peut être expert sans avoir d'intérêts.
2. Il y a une différence entre les intérêts et les conflits d'intérêts.
3. Les experts doivent déclarer leurs intérêts de manière transparente et publique.
4. Ce n'est pas l'expert, mais quelqu'un d'autre qui doit juger si un intérêt constitue un conflit potentiel.
5. Il ne suffit pas d'identifier un conflit potentiel, il faut aussi gérer les conflits.
6. Lorsqu'un avis est rendu et publié, la transparence est nécessaire en ce qui concerne les intérêts et les conflits potentiels.
7. D'autres institutions devraient également appliquer un tel système de gestion des conflits potentiels ; la coopération est recommandée.

En 2022, le Commission de Déontologie s'est réuni 18 fois, dont 3 fois en concertation avec le Bureau et 1 fois en concertation avec le Groupe de travail Vaccination. Chaque fois qu'un nouveau projet est soumis ou qu'une demande d'avis est formulée, les membres du groupe de travail concernés font l'objet d'une analyse préalable approfondie. Pour ce faire, on utilise la déclaration d'intérêt *ad hoc* que les experts sont tenus de fournir au début d'un groupe de travail. C'était le cas pour 17 dossiers. En 2022, en plus, 23 demandes de projets ont été analysées (il s'agit de projets d'initiative et de projets sur demande).

En règle générale, les membres du Conseil Supérieur de la Santé sont donc tenus de renouveler leurs déclarations générales d'intérêt au moins tous les trois ans. Au total, **338 déclarations d'intérêt général** ont été évaluées et un avis a été transmis au Bureau sur l'implication d'experts dans le groupe de travail.

Lors de la validation d'un dossier, c'est-à-dire lorsque le Collège se réunit une fois par mois, le Conseil Supérieur de la Santé suit deux indicateurs :

1. le pourcentage d'experts liés au dossier qui ont soumis des déclarations d'intérêt générales mises à jour,
2. le pourcentage d'experts liés au dossier qui ont soumis une déclaration d'intérêt *ad hoc* d'intérêts,

En 2022, **94 % des experts** ont soumis leurs **déclarations *ad hoc* d'intérêts** dans les délais, soit un nombre inférieur à celui avant la crise du COVID-19 et légèrement inférieur aussi à l'objectif de 95 %. Il s'agit toutefois d'une nette remontée par rapport à la forte baisse enregistrée en 2020, lorsque la pandémie venait d'entrer en vigueur et que nos procédures et nos méthodes de travail ont été complètement bouleversées. Il a fallu un certain temps au Conseil pour s'adapter à la nouvelle situation et reprendre le contrôle du suivi des déclarations d'intérêts. Cet effet est moins perceptible lorsque l'on examine les chiffres relatifs à la **déclaration générale d'intérêts**. En moyenne, **97,8 %** des experts les avaient mis à jour au moment de l'approbation. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport aux 96,7 % de l'année précédente.

Communication

L'année 2022 a été une année de croissance et d'impact pour le Conseil Supérieur de la Santé dans le domaine de la communication. Le partage des connaissances est une étape cruciale dans la promotion de la santé au niveau national et international. La large diffusion des avis scientifiques, la sensibilisation accrue du public par la presse (spécialisée), le renforcement de la présence en ligne grâce aux médias sociaux et l'organisation réussie d'événements témoignent d'une stratégie de communication efficace et bien pensée. Voici un aperçu des principaux chiffres et réalisations en matière de communication.

Sur le site web

En 2022, **26 publications** ont été publiées sur le site web. A partir du second semestre, le logiciel Matomo a été utilisé pour analyser les données d'utilisation du site web (voir la section "Réalizations en 2022"). Au total, 14 141 personnes ont visité notre page d'accueil dans l'une des quatre langues disponibles entre juillet et décembre, avec une moyenne mensuelle impressionnante de **2357 visiteurs uniques**.

Les avis publiés ont été très bien accueillis, avec un total de **11 832 téléchargements**, chacun mesuré dans les quatre semaines suivant la publication (voir le tableau de la page suivante).

Dans l'ensemble, l'intérêt pour les avis sur la vaccination s'est maintenu. Le top 5 des avis les plus populaires est entièrement dominé par le domaine de la vaccination et les avis les plus téléchargés ont été ceux portant sur le calendrier de vaccination de base, la vaccination antigrippale et la vaccination antipneumococcique de l'adulte. Les 10 premiers sont présentés ci-dessous.

Top	Avis	Téléchargements uniques
1	Calendrier vaccinal de base	5245
2	Vaccination contre la grippe : saison hivernale 2022-2023	5203
3	Vaccination contre le pneumocoque chez l'adulte (révision 2022)	4650
4	Vaccination contre la COVID-19 : saison automne/hiver 2022-2023	3509
5	Vaccination contre COVID-19 pour les nourrissons et les enfants	1263
6	Cigarette électronique : évolution	1168
7	Examen diagnostique des hypersensibilités alimentaires	844
8	Activités esthétiques par des non médecins	647
9	Vaccination contre l'herpès zoster (révision 2022)	624
10	Recommandations alimentaires pour la population adulte belge avec un focus sur l'alimentation (FBDG)	580



Avis	Date de publication	Téléchargements uniques après 4 semaines
Cigarette électronique : évolution	28/06/2022	1166
Vaccination contre la COVID-19 : saison automne/hiver 2022-2023	06/07/2022	1902
Recherche en santé mentale: Comblent le fossé des connaissances	29/08/2022	403
Vaccination contre l'herpès zoster (révision 2022)	07/09/2022	1594
Stratégie de vaccination contre la variole du singe (révision, août 2022)	08/09/2022	224
Vaccination contre le pneumocoque chez l'adulte (révision 2022)	12/09/2022	2815
Activités esthétiques par des non médecins	29/09/2022	662
Réduire l'exposition des enfants, y compris des adolescents, aux aliments malsains par le biais des médias et du marketing en Belgique	12/10/2022	356
Mise à disposition de naloxone aux consommateurs d'opioïdes	20/10/2022	611
Vaccination contre la COVID-19 au moyen de vaccins à ARNm pour les enfants à partir de 6 mois en Belgique	16/11/2022	1229
Recommandations concernant l'examen diagnostique des hypersensibilités alimentaires	17/11/2022	870

Marketing via e-mail

Le Conseil Supérieur de la Santé utilise Mailchimp pour envoyer des courriels de marketing. Il s'agit principalement d'alertes envoyées lorsqu'un avis est publié sur le site web, mais aussi de courriels envoyés à la suite de journées d'étude ou de réunions.

En 2022, nous avons encore élargi notre portée grâce au marketing par courriel, avec 772 379 courriels envoyés via Mailchimp. Le **taux d'ouverture moyen** était de **33 %**, tandis que le **taux de clics** était de **5 %**. Malgré une légère baisse de 1,3 % par rapport à 2021, le nombre de contacts abonnés reste impressionnant avec 34 983 inscrits.

Couverture médiatique

Le Conseil Supérieur de la Santé a bénéficié d'une large couverture médiatique avec 2510 mentions dans la presse. Nous avons été cités le plus souvent en ligne, dans les journaux et à la radio, mais nous avons également fait parler de nous à la télévision juste un peu moins de 100 fois. La vaccination et la nutrition sont les thèmes le plus souvent abordés. Pour plus d'informations, consultez également la section « Le Conseil Supérieur de la Santé dans la presse » sous « Réalisations en 2022 ».

Réseaux sociaux

Sur **Twitter**, le Conseil Supérieur de la Santé a fait des progrès significatifs au cours de l'année 2022 avec une augmentation du nombre de ses followers à 270, une tendance positive avec une augmentation de 54 par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année, 48 tweets ont été postés, ce qui a donné lieu à un total de 17 659 vues, avec une moyenne de 1 472 vues par mois. Le taux d'interaction moyen a été de 1,5 %, un taux conforme aux attentes.

Sur **LinkedIn**, nous ne disposons de chiffres que pour la période entre le 1^{er} mai et le 31 décembre. Une croissance significative du nombre de followers y a été observée, avec une augmentation de 87 au 31 décembre par rapport au 1^{er} mai 2022, portant le nombre total de followers à 487. Au cours de cette période, 15 posts ont été partagés, ce qui a donné lieu à 125 interactions, dont 97 réactions et 28 reposts. Avec 3 666 impressions uniques et un taux d'interaction de 3,5 %, le Conseil Supérieur de la Santé a réussi à susciter un engagement actif de la part de son public sur LinkedIn.

Sur **YouTube**, le Conseil Supérieur de la Santé continue de faire des adeptes avec 222 abonnés, soit 39 de plus que l'année précédente. Le contenu vidéo a attiré un total de 4 549 vues et 208,3 heures de visionnage. Les vidéos sur nos *Food Based Dietary Guidelines (FBDG)* et l'apprentissage en ligne sur le burnout restent des contenus populaires. Elles illustrent l'efficacité du contenu visuel pour atteindre le public.

Deux nouvelles vidéos ont été téléchargées sur la chaîne YouTube en 2022, un enregistrement intégral de l'événement « Plus de vert et de bleu dans la ville » et un enregistrement intégral de l'événement « Assemblée générale : tout le monde à bord ». Elles ont totalisé respectivement 39 et 70 visionnages.

Sur **Facebook**, le Conseil Supérieur de la Santé reste visible avec 1 431 followers sur la page néerlandophone et 653 followers sur la page francophone. Il y a eu 11 messages sur les deux pages, avec une interaction variable. La portée de la page en néerlandais a été de 3 482 personnes, soit une baisse de 47,1 % par rapport à 2021. Bien que la page en français puisse présenter des chiffres similaires, à savoir une portée de 3 235 personnes, la situation reflète une augmentation significative de 92,7 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de visites sur les deux pages est également similaire, avec environ 550 visites. Pour la page en néerlandais, cela signifie une augmentation de 23,9 %, et le nombre des visites sur la page en français a augmenté de 102,2 %. Le nombre de likes a baissé sur les deux pages, mais de manière beaucoup plus marquée sur la page en français (-146,2 %) que sur la page en néerlandais (-1,3 %).



Après les crises de 2020 et 2021, les canaux de communication sociale du Conseil Supérieur de la Santé étaient au plus bas en 2022. Les chiffres de ce rapport annuel sont donc un point de départ pour redévelopper nos activités sur les médias sociaux. Ces chiffres donnent un aperçu de la dynamique sur les différents canaux, ce qui nous fournit des informations précieuses pour la stratégie future du Conseil Supérieur de la Santé sur ces plateformes. En renforçant notre présence en ligne dans les années à venir, nous voulons surtout essayer d'atteindre et d'impliquer un public plus large.

Evénements

En 2022, le Conseil Supérieur de la Santé a organisé quatre événements, allant de réunions internes à des conférences publiques. 18 intervenants, dont 3 internationaux, et 15 panélistes ont fait de ces rencontres des moments de réflexion et d'inspiration. Avec un total de plus de 1 000 participants, en ligne ou physiques, nous avons atteint un large public cible. Avec un **taux de satisfaction moyen de 8,3 sur 10**, nous pouvons conclure qu'ils ont contribué avec succès à la stratégie de communication du Conseil Supérieur de la Santé.



Conclusion

L'année 2022 est apparue comme une période de reconstruction pour le Conseil Supérieur de la Santé, au cours de laquelle nos efforts en matière de communication et de partage de connaissances ont manifestement porté leurs fruits. Avec une série de chiffres impressionnants et de réalisations sur différents fronts, nous nous retrouvons dans une année de croissance, d'engagement et d'impact.

Notre site web n'est pas seulement une source de publications scientifiques, mais aussi une plateforme qui attire des milliers de visiteurs chaque mois. Les téléchargements de nos avis montrent que notre travail est non seulement remarqué, mais aussi recherché et apprécié. Dans le monde du marketing par courrier électronique, nous avons envoyé plus de trois quarts de million de messages, dont le taux d'ouverture moyen et le taux de clics montrent que notre message n'est pas seulement reçu, mais aussi activement consulté.

Notre présence dans les médias, en ligne et hors ligne, n'est pas passée inaperçue. Avec des milliers de mentions et un large éventail de sujets, de la vaccination à la santé mentale, nous avons encore renforcé notre rôle de source d'information fiable. La croissance des médias sociaux, avec un nombre croissant d'adeptes sur des plateformes telles que Twitter, LinkedIn, YouTube et Facebook, montre que nous ne nous contentons pas d'atteindre le public, mais que nous l'intéressons et l'impliquons également.

L'organisation d'événements, tant internes que publics, nous a permis de nouer un dialogue direct avec des experts et des parties prenantes. Les critiques positives et les chiffres de participation attestent de l'impact de ces rencontres et renforcent notre rôle de catalyseur dans les discussions et le changement.

Alors que nous clôturons cette année et que nous nous tournons vers les défis et les opportunités de l'année à venir, nous souhaitons exprimer notre gratitude à toutes les personnes impliquées : nos collaborateurs, nos partenaires et le public qui nous fait confiance. Nous continuerons à viser l'excellence en matière d'avis scientifiques, de communication ouverte et de promotion de la santé pour tous.

Sur la base de nos résultats en 2022, nous sommes convaincus qu'avec l'ensemble de nos parties prenantes, nous pouvons continuer à faire du Conseil Supérieur de la Santé une autorité de premier plan dans le domaine des soins de santé.

Merci pour votre attention.



Contact

Conseil Supérieur de la Santé

Adresse: Avenue Galilée 5/2 – 1210 Bruxelles

Tel: +32 2 524 97 97

E-mail: info.hgr-css@health.fgov.be

Website: www.hgr-css.be

Contactpersonen

Fabrice Péters

Coordinateur général

Tél: +32 2 524 91 74

E-mail: fabrice.peters@health.fgov.be

Sofie Verdoodt

Responsable communication

Tél: +32 2 524 91 05

Gsm: +32 478 73 11 83

E-mail: sofie.verdoodt@health.fgov.be

